

Paris, 15 juin 2018

## **Nouveau service de Coface pour guider les entreprises dans leur mise en conformité avec l'IFRS 9 et améliorer la gestion de leurs risques**

**Avec la nouvelle norme IFRS 9, entrée en vigueur en janvier 2018, les entreprises doivent immédiatement mettre en œuvre des systèmes comptables plus précis et prédictifs qui leur permettent d'évaluer les pertes de crédit attendues (ECL) pour chacune de leurs créances commerciales. Le niveau de détail et la charge de travail nécessaires à la préparation des états financiers augmenteront donc considérablement. Coface est reconnue comme une référence mondiale dans le domaine de l'assurance-crédit et de la gestion des risques, capable de fournir des informations en temps réel sur les acheteurs et leur environnement. À ce titre, Coface est extrêmement bien placée pour aider les entreprises à calculer précisément leurs ECL et les accompagner dans la mise en conformité avec l'IFRS 9, en s'appuyant sur son nouveau service Coface Reserve 9.**

### **La plupart des entreprises sont à la moitié du chemin dans leur transition vers IFRS 9**

Selon une enquête réalisée par Coface auprès de ses clients, à la fin du premier trimestre 2018, plus de la moitié des entreprises assujetties à cette réglementation n'étaient qu'au stade préliminaire de la mise en place de l'IFRS 9. Les entreprises les plus avancées dans le processus, quant à elles, n'avaient pas encore achevé leur transition. Comparé aux réglementations précédentes, le passage à cette nouvelle norme requiert davantage de ressources de la part des entreprises : une plus grande expertise, un rythme trimestriel et un flux de données continu et de qualité sur les ECL des partenaires commerciaux. Or, les entreprises ne sont pas toujours en possession de ces informations. Coface peut les aider à prévoir les pertes sur leurs créances commerciales et contribuer à améliorer la gestion des risques d'entreprises, grâce aux données de solvabilité déjà recueillies dans plus de 200 pays, analysées et utilisées pour son activité d'assurance-crédit.

### **Le modèle de Coface est fondé sur sa profonde expertise en gestion des risques**

Coface a anticipé la croissance progressive des attentes des auditeurs et des experts-comptables en termes de détails et de contrôles. Un modèle de calcul des pertes de crédit attendues a donc été développé sur la base des solutions en ligne pour l'analyse du risque de crédit et de la prise de décision. Ce modèle est prêt et disponible à travers le service appelé **Coface Reserve 9** qui permet aux entreprises d'identifier, d'évaluer et de prédire les risques liés à leurs créances commerciales, simplement et avec précision, et ainsi de calculer leurs pertes potentielles.

Les estimations d'ECL sont calculées en croisant trois paramètres: la probabilité de défaut de l'acheteur, l'exposition et le pourcentage de perte potentielle (appelée « perte en cas de défaut ») qui est attendue en cas de défaut de paiement de l'acheteur. Afin d'évaluer la

probabilité de défaut et la perte en cas de défaut, Coface analyse les données relatives au risque de crédit, en incluant les informations sur l'historique des paiements de l'entreprise, sa solvabilité et les statistiques de recouvrement. Le modèle ne repose pas seulement sur des données historiques car les économistes actualisent et testent en permanence les ensembles de données à travers des analyses prospectives, en s'assurant que ces analyses demeurent pertinentes pour chaque période d'évaluation. Le modèle met aussi en lumière les impacts de l'assurance-crédit sur les pertes attendues en proposant 2 valeurs d'ECL : en tenant compte, ou non, des couvertures assurancielles du client sur son portefeuille.

*"Coface Reserve 9 est une nouvelle opportunité de répondre aux besoins de nos grands clients, en les accompagnant dans un environnement réglementaire en mutation. En tant que spécialiste de la gestion des risques commerciaux, Coface a développé une méthodologie utile pour guider les entreprises dans la dépréciation de leurs réserves de créances commerciales",* explique Karine Damman, directrice de Coface Global Solutions.

*« Coface soutient 50 000 entreprises dans le monde, les protège et les aide à prendre des décisions de crédit qui renforcent leur force de vente tant au niveau national qu'à l'exportation. Notre expertise contribue aussi à minimiser le montant des provisions à constituer, notamment en offrant des recommandations en matière de prise de risque et des solutions d'assurance-crédit »,* ajoute Nicolas Garcia, directeur commercial du Groupe.

### CONTACT MEDIA

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 [maria.krellenstein@coface.com](mailto:maria.krellenstein@coface.com)

#### **Coface : for trade - Ensemble, développons l'entreprise**

70 ans d'expérience et un maillage territorial des plus fins ont fait de Coface une référence dans l'assurance-crédit, la gestion des risques et l'économie mondiale. Les experts de Coface, dont l'ambition est de devenir le partenaire d'assurance-crédit le plus agile de l'industrie, opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant 50000 clients à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Les services et solutions du Groupe protègent et aident les entreprises à prendre les décisions de crédit nécessaires pour renforcer leur capacité à vendre sur leurs marchés nationaux et d'exportation. En 2017, Coface comptait ~4,100 collaborateurs dans 100 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,4 Mds.

[www.coface.com](http://www.coface.com)

COFACE SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

